

## **La manufacture de glaces.**

Avant 1901, La Glacerie n'est qu'un hameau de notre commune, c'est là que se trouve la Manufacture de glaces de Tourlaville qui fonctionne de 1667 à 1834. Longtemps pôle industriel Tourlavillais, elle connaît des hauts (486 ouvriers) et des bas (21 ouvriers), de nombreux changements de directeurs et divers déboires. Elle ferme de 1702 à 1713 et, pendant la révolution, se transforme en fabrique de salpêtre. La renommée internationale de la fabrique est associée à Louis Lucas de Néhou qui met au point un nouveau procédé de fabrication des glaces : le coulage. La manufacture royale de Tourlaville occupe, pendant plus d'un siècle, une place de premier plan dans l'industrie française.

### **La manufacture**

Il semble prouvé que la Manufacture royale de la Glacerie a succédé à une petite verrerie établie vers le milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle dans la forêt de Brix. La proximité de trois éléments justifie le choix de son emplacement : le Trottebec fournit l'eau, la forêt l'indispensable combustible le bois et la mer les algues dont on extrait la soude.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la manufacture se compose de bâtiments faits de bois et de terre dont deux sont équipés de fourneaux servant à faire du verre commun plat, des glaces, verres à lunettes, à vitres et autres ouvrages de cristal. Trois autres servent de logement au maître et aux ouvriers, d'écurie, de brasserie à bière et d'un moulin pour battre les matières nécessaires à la fabrication du verre.

### **Le coulage des glaces, une invention tourlavillaise ?**

En 1667, la verrerie de Tourlaville est dirigée par Richard Lucas de Néhou. Vers 1688, son neveu Louis met au point la géniale méthode du coulage des glaces. Ce procédé permet la fabrication de glaces d'une taille plus importante que celles obtenues par le soufflage. En plus de l'avancée technique, le coulage met fin aux graves inconvénients de santé subis par les souffleurs de verre.

En 1674 la modeste verrerie devient Manufacture Royale et se spécialise dans la fabrication des glaces à miroirs et de lentilles pour instruments d'optique et d'astronomie de l'observatoire de Paris. La qualité des glaces tourlavillaise est telle que l'importation des glaces de Venise, jusqu'à lors inégalées, est interdite. Colbert ministre de Louis XIV, écrit en 1673, à un industriel italien : *"Nos glaces sont maintenant plus parfaites que celles de Venise."*

C'est en 1691 que Louis Lucas de Néhou présente les quatre premières épreuves de grandes glaces coulées à Louis XIV, ce qui lui vaut d'être associé par Colbert, à la Compagnie des glaces.

Une partie des glaces du Palais de Versailles, du Louvre, Fontainebleau, Marly ou Meudon viennent de la manufacture de Tourlaville.

Après 1742, c'est le manque de combustible qui pose problème, les verreries sont de grosses consommatrices de bois et la forêt de Brix ne suffit plus à alimenter les fourneaux. On remplace le bois par le charbon puis la houille en provenance de Newcastle en Angleterre.

## GLACERIE 1664-1834

1664- Colbert, Ministre du Roi Louis XIV, résolut d'affranchir la France du lourd tribut payé à la République de Venise, seule en possession du procédé de fabrication des Glaces de Miroirs et autres articles de verroteries.

1665- Ayant réussi, à grand peine, à débaucher quelques ouvriers Vénitiens de Murano il fonde la Manufacture Royale des Glaces de Miroirs de Venise. Elle est installée Faubourg Saint-Antoine, par Nicolas du Noyer, Receveur du Taillon d'Orléans, titulaire du privilège royal. Or, les Vénitiens ne veulent rien apprendre aux français et se cachent pour travailler, aussi on conseille à Nicolas du Noyer de créer un autre établissement dans un endroit où le bois coûte peu, où la rivière est à commandement pour essayer de contrefaire à l'insu des Vénitiens leurs procédés de fabrication. L'idée prévaut, Colbert engage la Compagnie Royale à entrer en relations avec un gentilhomme verrier, le Sieur Richard Lucas de Néhou, concessionnaire du privilège de fabriquer toutes sortes de cristaux, verres à vitres, verres à lunettes... à la verrerie de Tourlaville. Le lieu est propice : le Trottebec coule dans la vallée et la forêt s'étend tout autour presque impénétrable depuis Cherbourg à Brix et même à Valognes. Le sable blanc, les fougères, le varech et le sel sont à portée. Le gentilhomme verrier Richard de Néhou est signalé comme paraissant réussir ses tentatives pour fabriquer du verre et des glaces de miroir.

1666- Richard Lucas de Néhou consent à se mettre au service de la Compagnie Royale des Glaces de miroir et une succursale de Paris est établie à Tour-la-Ville englobant la Vallée (de l'église actuelle) et les collines qui l'entourent, des bâtiments importants : direction, ateliers et les ouvriers, des magasins, une chapelle... sont construits par ses soins. Les français ont vite fait de surprendre les procédés des Vénitiens et Richard Lucas de Néhou secondé par ses deux neveux, Guillaume Lucas de Bonval et Louis Lucas de Néhou, perfectionne de plus en plus la fabrication. Les premiers verres blanc sortis de Tour-la-Ville (Glacerie) sont placés au Val de Grâce par la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV.

1673-1686- La Manufacture de Tour-la-Ville travaille pour l'observatoire de Paris.

1675- Richard Lucas de Néhou meurt, son neveu Guillaume Lucas, seigneur de Bonval lui succède à la direction de 1675 à 1720 et pendant 45 ans assure le succès de l'établissement. L'autre neveu, Louis Lucas de Néhou s'est spécialement consacré à des recherches dont les brillants résultats engendrent plus tard de toutes pièces la florissante industrie nationale rêvée par Colbert;

1688- Colbert meurt, Louvois son successeur accorde, privilèges sur privilèges notamment un privilège royal à Abraham Thevart qui prétendait avoir découvert un procédé de fabrication lui permettant de produire des glaces d'une grandeur extraordinaire, pouvant atteindre de 60 à 80 pouces de hauteur (1m62 à 2m16) et de 35 à 40 pouces de largeur (0m94 à 1m08). De fréquents conflits et procès éclatent entre les deux manufactures pour empiètements réciproques sur leurs attributions et concessions respectives, leur existence faillit même en être compromise. Abraham Thevart végète du reste, habilement conseillé, il appela à la Direction de sa Manufacture de Paris Louis Lucas de Néhou qui vient d'inventer à Tour-la-Ville le coulage des glaces. Une ordonnance royale ordonne la fusion des deux compagnies, l'une dite des Grandes glaces et l'autre des glaces de miroirs de Venise (Tour-la-Ville). Louis Lucas de Néhou importe ses procédés à Paris où il coule (1691) les quatre premières glaces, si grandes et si belles que le roi Louis XIV veut les voir. Elles sont dans la galerie des glaces de Versailles.

1693- Louis Lucas de Néhou, habile et génial inventeur du coulage des glaces, engage ses associés à sortir de Paris où la main-d'oeuvre trop chère, l'éloignement des matières premières rendent l'exploitation difficile, onéreuse et sur ses indications, l'ancien domaine royal de Saint-Gobain près de la Fère (Aisne) est acheté. Il est en ruine, mais situé à proximité des bois et de la rivière de l'Oise descendant Paris.L.L. de Néhou y élève plusieurs bâtiments tant pour la fabrication que pour le logement des gentilshommes verriers, commis, ouvriers et employés divers. Le transport des glaces se fait par eau de Tour-la-Ville par Rouen et la Seine, elles ont une telle valeur au début que Colbert fait escorter les chalands partant de Cherbourg par les navires de guerre afin d'éviter leur capture par les vaisseaux ennemis Hollandais ou Anglais avides de ce riche butin. de Saint-Gobain on transportait par l'Oise et la Seine le tout est débarqué à la porte de la conférence et au port Saint-Nicolas où la compagnie fait décharger et transporter sur ses charrettes à l'établissement de Reuilly où les glaces restées brutes sont doucies et polies. Ces transports et charrois successifs occasionnent un déchet de 75% aussi, prend-on la décision (non maintenue plus tard) d'envoyer les produits bruts à Paris, faubourg Saint-Antoine où ils sont parachevés.

1708- On s'inquiète du devenir de cette industrie de luxe dont la clientèle est représentée par les Palais et Carrosses du Roy, la noblesse, lorsque le Cotte, surintendant directeur des bâtiments royaux introduit l'usage d'abaisser les cheminées des appartements et d'y placer des glaces. La mode s'empare immédiatement de cet heureux embellissement qui a un grand succès. Il constate que les hautes cheminées enfument les salles de Versailles du même coup de le chauffage, le tirage, la ventilation devinrent meilleurs et on comprend l'engouement pour le nouveau procédé qui assure un débouché considérable aux glaces. En toute équité, on doit reconnaître à de Cotte une influence presque égale à celle si grande de Louis Lucas de Néhou pour la diffusion de l'emploi des glaces (de Cotte était parent de Mansart). Nombre de directeurs passent successivement de Tour-la-Ville à Saint-Gobain (et réciproquement). L'illustre Louis Lucas de Néhou meurt à Saint-Gobain en 1728. Il en sort en 1695, ses associés croyant pouvoir se passer de lui, en employant un ouvrier formé par ses soins; mais on le rappelle en 1711 pour rétablir la bonne marche des affaires.

A retenir cependant les noms de Messieurs Oury, Père et Fils passés successivement par les deux établissements de Tour-la-Ville et de Saint-Gobain de 1742 à 1801. Une partie des spécimens de fabrication réunis par eux et conservés chez leurs descendants, figurent dans la vitrine centrale.

En 1752, les forêts subissent de formidables brèches, on essaie de substituer pour le chauffage des fours le charbon au bois, les premiers essais ne sont pas très heureux..

En 1777 la Manufacture Royale de Tour-la-Ville (Glacerie) occupe environ 500 personnes et 200 chevaux pour les charrois. Une chapelle à l'intérieur de la manufacture sous la direction de deux chapelains, touchant 300 livres est affectée au service religieux.

De 1792 à 1801 il y a des intermittences dans la fabrication, en 1806 elle s'applique plus spécialement aux verres à vitres et aux bouteilles.

En 1829 il reste encore 160 ouvriers dont 123 étaient occupés à doucir et à polir à bras les glaces envoyées brut des autres établissements peu à peu le personnel se raréfie et est dirigé sur Saint-Gobain. Deux machines à doucir et à polir existent encore occupant chacune quatre hommes, des femmes et des enfants aidant au travail. L'annuaire de 1831 dit que la manufacture des glaces de Tour-la-Ville n'existe plus, tout le personnel est dirigé sur Saint-Gobain, on fabrique cependant encore des verres à vitres. Enfin le 5 mars 1831 l'ancienne manufacture des glaces comprenant 72 hectares est vendue en quatre lots pour la somme totale de 108 350 francs.

Dans l'histoire de la manufacture de glaces de Tourlaville, le nom de Louis Lucas de Néhou occupe une place en relief. Bien qu'il n'ait jamais exercé les fonctions de directeur dans cet établissement la part qu'il prit à la fabrication sous son oncle Richard et son rôle dans l'installation de la manufacture de Saint-Gobain sont autant de titres d'admiration pour les normands.

Il ne paraît pas discutable que Louis Lucas de Néhou dirigea l'établissement de Paris de 1575 à 1684, mais contrairement à l'opinion généralement admise, j'incline à penser qu'à cette date et jusqu'en 1688 il revient à l'usine de Tourlaville que dirige son frère aîné Guillaume de Bonval. A la mort de Richard Lucas de Néhou en 1675, Louis hérite des 4 sols attribués à son oncle par l'acte de société de 1669 et la compagnie le prend pour directeur.

Avant 1688, Louis Lucas de Néhou n'est plus à Paris car en 1702 un mémoire stipule que : "Richard Lucas de Néhou dirige une manufacture à Cherbourg pendant dix ans et que depuis sa mort, Louis Lucas de Néhou son neveu et ses frères ont continué de la diriger avec le même succès." `

Après 1688, Louis Lucas de Néhou n'est plus à Tourlaville. Abraham Thévert, titulaire du privilège des grandes glaces, l'appelle à son secours car bien incapable de s'acquitter de cette tâche. C'est bien la preuve que Lucas de Néhou maîtrise déjà la technique du coulage, découverte à Tourlaville.

*" Quand le pauvre gentilhomme de Tourlaville imaginait, dans une bourgade obscure de Normandie, le procédé du coulage et l'importait dans la fabrique de Saint-Gobain, il était loin de voir luire sur sa tête un tel soleil." 22 octobre 1865 Discours du prince de Broglie ancien vice-président du conseil d'administration de la compagnie de Saint-Gobain à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation de la manufacture des glaces.*

Pour d'autres, l'italien Bernard Perrot découvre le coulage avant Lucas de Néhou. Charles Cuissard, dans une étude sur l'industrie et le commerce avant 1789 écrit : "Une lettre patente du roi datée du 22 août 1673 reconnaît que : "Perrot a inventé un moyen inconnu pour couler le cristal en tables comme on fait des métaux..." Une technique qui n'est pas sans rappeler celle du coulage, mais rien ne dit que Perrot fabrique de grandes glaces comme Lucas de Néhou.

*"S'il est équitable d'attribuer à Bernard Perrot le principe du coulage, au gentilhomme normand revient sans conteste le mérite d'avoir magistralement appliqué au travail des glaces, l'ingénieuse méthode et donné à la fabrication française un regain d'activité..."*

Du règne de Henri II à la chute de Charles X, l'histoire de l'industrie du verre dans le Cotentin embrasse près de trois siècles et se ramène à deux périodes distinctes.

Dès 1547, c'est l'éclosion de plusieurs verreries alimentées par la forêt de Brix. Une seule prospère, celle qui arrive à Tourlaville en 1750. La petite verrerie de Tourlaville se consacre au travail du verre à vitres mais surtout à la fabrication des bouteilles jusqu'à sa fermeture en 1809.

La date de 1656 marque un tournant décisif : Richard Lucas de Néhou donne une orientation toute nouvelle à l'ancienne verrerie en perfectionnant le travail du verre à vitres par l'invention du verre blanc et en trouvant le secret de la fabrication des glaces. C'est précisément l'instant où Colbert met tout en oeuvre pour introduire en France l'industrie des glaces jusqu'à l'exclusivité vénitienne.

En 1667 naissance de la manufacture de Tourlaville qui pendant plus d'un siècle occupe une place de premier plan dans l'industrie française.